

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 30 novembre 2018

Après le #MoisSansTabac L'ARS Bourgogne-Franche-Comté amplifie la lutte contre le tabagisme

Alors que s'achève le #MoisSansTabac, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté a réparti une enveloppe de plus d'1 million d'euros entre une dizaine d'acteurs de terrain engagés pour la prévention, l'aide à l'arrêt ou l'accompagnement des publics précaires.

Une centaine d'actions sur tout le territoire, des retombées médiatiques en continu, une Fanzone à Pontarlier, une communauté active sur les réseaux sociaux : l'édition 2018 du #MoisSansTabac en Bourgogne-Franche-Comté a engagé les partenaires de l'ARS, Ireps et Tab'Agir, dans une multiplicité d'animations en faveur de l'arrêt du tabac.

Au-delà de ce temps fort, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté met en œuvre le Plan national de lutte contre le tabagisme

A l'issue d'un appel à projets clôturé à l'automne et portant sur plus d' 1 million d'euros, onze candidats ont été sélectionnés pour des actions correspondant aux trois axes retenus par le Fonds de lutte contre le tabac, dans le cadre de ce plan.

Des actions sur tout le territoire

Le premier axe vise à **protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme**. Non moins de huit projets sont soutenus, essentiellement en faveur d'un public de scolaires (programmes de développement des compétences psychosociales par les CSAPA*...), mais aussi des étudiants de 18 à 25 ans (association Avenir santé), des encadrants en milieu sportif (Ireps) ou du grand public (soutien parental et familial avec l'association Sauvegarde 71).

Deuxième axe : **aider les fumeurs à arrêter de fumer**. Sur ce volet, l'association bourguignonne Tab'Agir va étendre son action à la Franche-Comté. Sensibilisation, formation continue...l'association s'adresse aux professionnels du premier recours (médecins, pharmaciens...) habilités à prescrire les traitements de substitution nicotinique, et aux fumeurs, à qui elle propose une prise en charge pluridisciplinaire (diététique et/ou psychologique).

Le Groupement Addictions Franche-Comté (GAFC) porte par ailleurs un projet pour l'inscription des établissements de santé dans la démarche Lieux de Santé Sans Tabac (LSST) en Bourgogne-Franche-Comté. Cette démarche, qui doit mobiliser l'ensemble du management, vise à créer les conditions favorables à l'arrêt du tabac pour les patients hospitalisés, mais aussi les professionnels de santé : consultations d'aide à l'arrêt du tabac...

Le troisième axe de cette mobilisation collective a pour but d'amplifier certaines actions auprès de **publics prioritaires, dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé.**

La Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) Nord-Franche-Comté propose à ce titre des groupes d'entraide avec des animateurs professionnels de santé et anciens fumeurs à destination des fumeurs en situation vulnérable : travailleurs en ESAT*, publics précaires, femmes enceintes, jeunes.

*CSAPA : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie.
ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail.